HAL
open science

Reconstructions manquées à Beyrouth : la poursuite de la guerre par le projet urbain

Éric Verdeil

To cite this version:

Éric Verdeil. Reconstructions manquées à Beyrouth : la poursuite de la guerre par le projet urbain. Les Annales de la Recherche Urbaine, 2001, 91, pp.65-73. halshs-00003808v2

HAL Id: halshs-00003808

https://shs.hal.science/halshs-00003808v2

Submitted on 16 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éric Verdeil

RECONSTRUCTIONS MANQUÉES À BEYROUTH

LA POURSUITE DE LA GUERRE PAR LE PROJET URBAIN

La reconstruction constitue un laboratoire idéal pour approcher la genèse de l'urbanisme, un moment où l'urgence minimise les calculs, où un pouvoir fort et légitimé par la sortie de guerre est à même d'imposer une vision et de procéder à sa mise en œuvre. La reconstruction offre l'opportunité d'éprouver cette ambition essentielle de l'urbanisme de « guérir » la société en transformant son cadre de vie. Elle s'inscrit dans l'histoire selon une double modalité : celle de la (re-)fondation, qui est la plus fréquente, signifie un nouveau cours qui trouve son origine et ses principales déterminations dans ce moment (qui peut durer plusieurs années). La seconde est celle du retour à la normale. Le projet reconstructeur tire alors sa substance d'intentions passées et remises au goût du jour. Toutes les reconstructions procèdent d'une conjugaison de nouveauté et de continuité, la cause de la reconstruction (guerre, incendie, catastrophe) catalysant la réflexion.

Mais paradoxalement, penser la reconstruction n'implique pas, bien souvent, de penser la guerre. Celle-ci est présente, certes, mais principalement sous la forme d'un bilan qui réduit la guerre à son aboutissement, qui la vide de sa durée, de ses temporalités et des stratégies complexes qui s'y sont inscrites. Bilan physique, matérialisé par les destructions de la guerre. Mais une ruine est une ruine, l'identité et l'objectif de celui qui l'a détruite ne changent pas fondamentalement son sort du point de vue du nouveau plan de reconstruction, sauf intention symbolique particulière : le cas d'une ruine faisant mémoire d'un événement spécifique de la guerre ferait exception. La reconstruction exprime le rapport de force issu de la guerre ; elle met en œuvre la vision du vainqueur. Ce rapport de force fondateur élimine les possibles non advenus de la guerre, cette épaisseur de temps, d'intentions et d'actions plongés dans l'oubli. Cependant l'exemple de la récupération de Vichy par la Quatrième République en France, en particulier dans sa législation urbanistique, montre que la vision du camp vainqueur peut incorporer un héritage résultant d'un précédent rapport de forces, en le subvertissant et en lui assignant d'autres fins. Penser la guerre, *i.e.* les stratégies déployées durant la guerre dans et pour l'espace urbain, éclaire d'un jour différent la reconstruction.

De 1975 à 1990, la guerre du Liban s'est développée en différentes phases et a été ponctuée d'épisodes de normalisation, qualifiés aujourd'hui de pauses mais que

Centre-ville en reconstruction.

les protagonistes percevaient comme des retours à la normale. Par deux fois, en 1977 et en 1982-83, l'une des dimensions fondamentales de la pacification fut la mise sur pied de projets de reconstruction sous l'égide de l'État, concernant le centre-ville de Beyrouth ainsi que diverses zones touchées par la guerre. Ces reconstructions manquées, pour cause de reprise des combats, peuvent se concevoir de diverses manières. On

Les Annales de la recherche urbaine n° 91, 0180-930-XII-01/91/p. 65-73© METL.

peut d'abord les considérer sous l'angle d'une histoire cumulative, repérer leur trace dans la reconstruction finalement mise en œuvre à Beyrouth depuis 1991. Comme le montre l'exemple de l'actuel réaménagement du centre-ville de Beyrouth, ces deux épisodes sont des catalyseurs de la réflexion urbanistique. Grâce à l'ajustement des mécanismes législatifs existants, ils rendent possibles le démarrage du projet, alors que jamais avant-guerre des projets aussi ambitieux n'avaient pu se matérialiser ni même simplement connaître un début de réalisation. Entre 1992 et 1996, la reconstruction a constitué le thème de ce que plusieurs observateurs ont qualifié de premier débat public de l'après-guerre, dans un contexte pourtant peu démocratique. Jamais, avant-guerre, la controverse sur un projet d'urbanisme n'avait pris une telle force ni de semblables enjeux n'avaient ainsi été dévoilés au grand jour.

Cela traduit une transformation significative du statut de l'urbanisme au Liban, où ce dernier apparaît comme le vecteur contemporain de l'utopie politique. Celle-ci se déclinerait alors entre l'aspiration à restaurer l'ancienne société citadine méditerranéenne, fondée sur la coexistence et la tolérance des groupes communautaires et celle de refaire du Liban la plate-forme économique du Moyen-Orient, mais en empruntant davantage, sur le plan social comme le plan urbanistique, au modèle des États pétroliers du Golfe[1]. Dans un cas comme dans l'autre, l'utopie implique ici une négation ou un oubli de la guerre et de ce qu'elle a transformé. S'il y a donc une pertinence à lire la reconstruction à la lumière de l'ampleur des destructions et de la restauration de l'État dans l'une de ses prérogatives essentielles, celle de construire une signification partagée, il faut aussi se demander ce que la guerre éclaire de la reconstruction. L'accent doit alors porter sur les stratégies dans la guerre de certains acteurs politiques qui, lors des reconstructions manquées, ont fait de l'urbanisme un registre de leur action.

Les destructions élargissent l'échelle de la mise en œuvre

Les projets de reconstruction à Beyrouth ont fait l'objet, au long des années, d'un élargissement graduel destiné à prendre la mesure de l'étendue des destructions dans la ville. Celles-ci résultaient de la fixation des combats sur certaines lignes de démarcation stables tout au long de la guerre et de combats aux effets plus momentanés ou ponctuels, comme l'invasion israélienne en 1982 ou les conflits « fratricides » à l'intérieur de chaque camp, notamment entre les mouvements chiites et les Palestiniens en banlieue Sud entre 1985 et 1987 et entre les Forces libanaises et le camp du général Aoun en 1989-90. À ces destructions de la guerre s'ajoutent la dégradation résultant de l'exposition aux intempéries et les effets du temps. Selon la principale enquête menée au début de la décennie quatre-vingt-dix[2], les destructions touchaient, dans la municipalité de Beyrouth, 22 % des immeubles, dont 6 % totalement détruits (hors centre-ville), et affectaient très inégalement les secteurs de banlieue (fortement sur les lignes de démarcation et faiblement en retrait de celles-ci). Un grand nombre d'infrastructures, notamment les réseaux, tels que l'électricité, l'eau potable, les égouts ou des services urbains comme les déchets, ne fonctionnaient plus correctement.

L'une des transformations les plus importantes de l'agglomération ne relevait pas, toutefois, de la destruction mais de l'homogénéisation poussée des secteurs confessionnels par des actes de guerre et des migrations forcées ou préventives. Beyrouth-Est, la ville chrétienne soumise à l'hégémonie des Forces Libanaises, incarnait ainsi un territoire où l'unité confessionnelle avait été poussée pratiquement à son terme. À Beyrouth-Ouest en revanche, une population chrétienne relativement importante put se maintenir, en tout cas dans le périmètre municipal ; la banlieue Sud de Beyrouth, une partie de l'« ouest », étant quant à elle très majoritairement peuplée par une population chiite.

La reconstruction a représenté un changement d'échelle dans la définition et la mise en œuvre des opérations d'urbanisme. En porte d'abord témoignage la relance d'études à l'échelle de l'agglomération en 1994-95. Elles reprenaient et mettaient à jour un premier schéma directeur élaboré en pleine guerre, entre 1983 et 1986[3]. Le principal outil en faveur de la réunification de l'agglomération devait être une politique de transports lourds. S'il paraissait impossible, au moins dans l'immédiat, de s'opposer à la ségrégation résidentielle, la reprise de la mobilité était perçue comme le seul moyen de réduire le cloisonnement territorial hérité. Un chiffre faisait figure d'épouvantail : le taux de franchissement de la ligne de démarcation entre l'est et l'ouest ne dépassait en effet pas 10 % du

1. Pour une analyse de ces débats : Stéphane Loret, (2000), « Les représentations en acte dans le processus de reconstruction du centre-ville », *Lettre d'information de l'ORBR*, n° 12, p. 2-5 ; Suzanne Kassab, « On two conceptions of Globalization : the debate around the reconstruction of Beirut », in A. Oncu and P. Weyland (dir.), (1997), *Space, Culture and Power. New Identities in, Globalizing Cities*, London and New Jersey, Zed Books, p. 48-55. Pour un aperçu des débats sur la reconstruction eux-mêmes, voir *Les Cahiers de l'Orient*, (1994), n° 32-33 et Nabil Beyhum, Jade Tabet et Assem Salam (dir.), (s.d.), *Beyrouth : construire l'avenir, reconstruire le passé ?*, Beyrouth, Dossiers de l'Urban Research Institute, avec le soutien de la Ford Foundation.

2. OGER Liban International (1996), *Dammage Assesment*, Beyrouth.

3. Sur le schéma de 1986, voir Fouad Awada (1991), *Incertitude, rigueur et arbitraire dans la planification des grandes régions urbaines. Deux études de cas : la reconstruction du Grand Beyrouth et l'aménagement de la région Ile-de-France*, Thèse NR, Université Paris VIII, Institut français d'urbanisme ; sur son avatar récent, Éric Huybrechts et Éric Verdeil (2000), « Beyrouth entre reconstruction et métropolisation », *Villes en parallèle*, n° 31-32, p. 64-81.

total des déplacements dans l'agglomération, une proportion considérée comme très faible[4]. L'originalité de la solution en faveur des transports en commun se mesure au fait qu'avant-guerre, malgré un schéma d'Écochard en 1963-66, jamais une politique de transport en commun n'avait été esquissée. Mais cette politique, malgré la volonté affichée de l'administration en charge de la reconstruction, n'a finalement pas obtenu l'aval des autorités politiques, en grande partie en raison de son coût et sans doute aussi parce que la reconstruction physique des quartiers et le développement des infrastructures, notamment routières, paraissait prioritaire.

Le changement d'échelle et le passage à la mise en œuvre caractérisent bien mieux la politique de reconstruction physique, qui constitue le pendant du volet favorisant la réunification urbaine, et s'articule en même temps avec lui. Ainsi, au centre-ville, très largement touché, la reconstruction a redémarré dès 1990 et a débouché sur des plans de détail en 1994. Sur une surface de 160 ha dont 60 ha gagnés par remblai sur la mer, il est prévu de réhabiliter environ 20 % du tissu existant, composé de trois ensembles patrimoniaux et de quelques immeubles de grande taille. Le reste, considéré, non sans contestation[5], comme irrécupérable, a été livré aux bulldozers et doit être reconstruit selon des normes modernistes. Dans l'esprit des urbanistes et de ses promoteurs, ce projet doit permettre de refaire du centre le lieu de mixité et de brassage, notamment confessionnel, ce symbole de l'unité nationale qu'il était avant-guerre[6]. En banlieue Sud, un projet s'étendant sur 560 ha, dénommé Elyssar, doit résorber les quartiers illégaux qui se sont développés durant la guerre, en assurant le relogement d'une partie des habitants, tout en requalifiant les infrastructures de cette zone[7]. Enfin, dans divers autres secteurs, une Caisse des déplacés subventionne le retour et la réparation des logements. Ces opérations sont aujourd'hui bien avancées, en particulier le développement du réseau d'autoroutes. Au centre-ville, toute l'infrastructure est terminée et plusieurs secteurs de bureaux et de logements sont livrés, malgré la sévère récession économique qui ralentit la commercialisation. Ces projets se caractérisent par leur grande ampleur et la mise en place de formules opérationnelles ambitieuses. Par rapport aux années d'avant-guerre, caractérisées, elles, par l'incapacité de l'État à définir de telles opérations et de trouver les moyens de les mettre en œuvre, le changement est net.

Le centre-ville de Beyrouth, 1964-1994

L'exemple des étapes successives du projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth met en lumière le lien entre l'extension des destructions et la mise au point d'un mécanisme opérationnel fonctionnel. Dès 1964, un projet de rénovation du centre-ville de Beyrouth avait été proposé. Il s'agissait de rénover deux secteurs, d'une surface totale d'environ 10 ha, selon les canons les plus modernistes. À cette fin, il était proposé d'utiliser un nouveau mécanisme juridique, la société foncière mixte, récemment introduite dans la législation, qui permettait d'éliminer le problème de l'expropriation au coût trop élevé pour l'État. Deux sociétés

Le déblaiement du centre de Beyrouth en vue de la reconstruction, janvier 1983, place Debbas. On distingue sur le bulldozer le logo de l'entreprise OGER Liban.

foncières devenaient propriétaires de l'ensemble des terrains, les anciens propriétaires devenant actionnaires à hauteur de leur avoir foncier, diminué d'un quart revenant gratuitement à l'État pour la réalisation des équipements, en vertu d'une disposition de la législation libanaise héritée des Ottomans. Après les travaux, les bénéfices tirés de la revente des terrains aménagés devaient être partagés entre les actionnaires. Faute de volonté politique à la fin de la présidence Chehab en 1964, le projet resta dix ans dans les cartons.

La guerre lui redonna une actualité, lorsque le premier projet de reconstruction, en 1977, confié à l'Ate-

4. République Libanaise, Conseil du développement et de la reconstruction (1995), *Plan de transport de la région métropolitaine de Beyrouth*, brochure de présentation.

5. Le point de vue des opposants et leur argumentation technique sont exposés, outre les références citées ci-dessus, dans la quadrilogie La reconstruction et les occasions perdues, Beyrouth, Dar al Jadid, 1996 (en arabe).

6. André Bourgey (1979), « L'évolution du centre de Beyrouth de 1960 à 1977 », in D. Chevallier (dir.), *L'espace social de la ville arabe*, Paris, CNRS, p. 245-278.

7. Valérie Clerc (2001), « L'intégration de quartiers irréguliers à Beyrouth : entre urbanisme moderne et négociation communautaire », art. à paraître ; Mona Harb el Kak (1999), « Elyssar : les négociations dans la reconstruction de la banlieue Sud-Ouest de Beyrouth » in Éric Huybrechts et Chawqi Douayhi, (dir.), *Reconstruction et réconciliation au Liban. Négociations, lieux publics et renouement du lien social*, Beyrouth, CERMOC, p. 109-124.

Les bulldozers d'OGER Liban arrasant les ruines des souks du centre-ville de Beyrouth dont la réhabilitation était pourtant prévue, 15 janvier 1983.

lier parisien d'urbanisme associé à des urbanistes libanais, proposa de reprendre le même dispositif avec ces deux sociétés foncières, et en ajoutant d'autres types d'interventions pour d'autres secteurs touchés ou pour lesquels une modernisation était souhaitée. Ainsi, le périmètre d'intervention lourde passait désormais à 23 ha, soit un doublement par rapport à l'avant-guerre, plus 11 ha de souks à réhabiliter, tandis que le réaménagement de la plus grande part du centre restait du ressort des propriétaires, commerçants et habitants. La reprise des combats, dès 1978, rendit cette solution caduque.

En 1982-83, à la faveur d'une nouvelle pause, la réflexion reprit sur des bases identiques. Très vite pourtant, elle connut un nouvel élargissement. Tout d'abord, un remblai constitué d'ordures et de déblais de ruines s'était progressivement constitué dans la baie dite du Normandy et il s'imposait à toute tentative de réaménagement. Ensuite, le milliardaire libano-saoudien Rafiq Hariri offrit de mettre au service du projet son entreprise de travaux publics OGER Liban. Celle-ci engageait l'exécution des travaux de réhabilitation dans un secteur pilote. Mais dans le même temps, de sa propre initiative, elle rasait des secteurs dont la réhabilitation était pourtant prévue, élargissant de fait le périmètre de l'intervention lourde.

Dans les années suivantes, alors que la reprise des combats gelait une nouvelle fois les études officielles, OGER Liban poursuivait de manière au départ affichée puis de plus en plus discrètement, des études dont la finalité perdit progressivement tout caractère public. Elles conduisirent à une réévaluation globale des dégâts. En outre, le constat, dix ans après le début de la guerre, d'un changement des pratiques de fréquentation commerciale, rendait illusoire l'espérance d'une dynamique spontanée fondée sur les investissements des anciens propriétaires et commerçants du centre.

OGER Liban tira argument de ce double constat pour proposer un élargissement du périmètre de réaménagement à la totalité du secteur du centre-ville, désormais placé sous la tutelle d'un aménageur unique, dont le statut, à ce stade, restait incertain, entre établissement public et société foncière privée, et qui devait recourir à des capitaux extérieurs pour financer les travaux.

La solution élaborée entre 1991 et 1994, tandis que Rafiq Hariri était devenu, fin 1992, Premier ministre, était l'aboutissement d'un tel processus. Une société foncière privée, dite SOLIDERE, devenait propriétaire du centre-ville. Ses actionnaires étaient composés pour une part des anciens titulaires de droits dans le centre, et d'autre part, pour un tiers, d'investisseurs extérieurs, au premier rang desquels le premier ministre lui-même. L'État, déclaré impécunieux et inefficace, restait cantonné dans le rôle de chambre d'enregistrement.

À travers cet exemple, le lien entre la définition du projet de reconstruction et l'extension des dégâts est net. À l'élargissement progressif de la zone touchée par les destructions et nécessitant une intervention lourde correspond une globalisation de l'opération sous l'égide

d'un opérateur unique, selon une formule inspirée de la société foncière qui permet une mise en œuvre inédite dans l'histoire de l'urbanisme libanais. Toutefois, il faut se garder de n'y voir qu'une relation mécanique et causale relevant d'une quelconque nécessité technique. L'intervention de Rafiq Hariri dans le projet n'est pas seulement celle d'un accélérateur.

Malgré les continuités que l'on peut en effet observer, l'intervention d'OGER Liban entre 1983 et 1986 apporta deux inflexions : elle proposait une densification très importante et elle posait les jalons d'une ouverture du capital de la société aménageuse à des capitaux extérieurs. Cette solution se substituait à une formule où une société au capital détenu seulement par l'État et les anciens propriétaires se serait tournée vers des banques pour satisfaire ses besoins de financement. En réalité, et la suite des événements le confirma, cette intervention pavait la voie à une prise de contrôle du projet de reconstruction par le promoteur Rafiq Hariri, grand ordonnateur d'un vaste chantier immobilier où il s'avançait derrière le masque du mécène.

Reconstructions manquées et politiques urbaines

L'exemple du centre-ville montre qu'il est possible de lire le passage d'un épisode de reconstruction à l'autre dans une optique cumulative. Ainsi, la reconstruction manquée de 1983 marquait à la fois un jalon et une inflexion dans la définition des enjeux et des moyens de la reconstruction de 1991-1994. Une telle lecture peut être dite rétrospective, au sens où c'est la compréhension de l'après-guerre à Beyrouth qui oriente le questionnement de la période de guerre, à la recherche d'une causalité. Liant 1983 à 1991-1994, une telle démarche présente le risque d'abstraire l'événement de la chaîne des causalités immédiates. L'hypothèse n'est pas ici que la lecture rétrospective est illégitime, au contraire, elle se révèle fructueuse. Mais elle doit être complétée par une mise en contexte, en l'occurrence en considérant la place même de l'urbanisme dans la logique de pacification, dans son échec et donc dans la guerre.

Premier constat : d'une reconstruction manquée à l'autre, de 1977 à 1982-83, la place de l'urbanisme n'était pas la même. Certes, les destructions n'étaient pas de la même ampleur. Mais par ailleurs, en 1977, l'État choisit de privilégier la reconstruction du centre-ville, en refusant que soient lancées, comme le proposait le directeur général de l'urbanisme, avec l'aide de l'IAURIF, des études sur l'aménagement du Grand Beyrouth. En 1983 en revanche, cette option fut acceptée et un schéma directeur fut préparé par une équipe liant l'IAURIF et des administrations libanaises renforcées par de jeunes professionnels locaux. C'est ce schéma qui fut presque intégralement repris par le plan de transport de 1994-95.

Mais le nouveau Président de la République, Amine Gemayel, ne s'en contenta pas et fit étudier plusieurs autres projets, notamment en banlieue Sud, pour le réaménagement de la principale zone de quartiers illégaux de l'agglomération, et pour un projet de plus de 400 ha de remblais dans la mer, sur le littoral nord de l'agglomération. Rafiq Hariri fut étroitement associé à ces deux projets, comme au centre-ville. Pour les remblais du littoral nord, il était l'un des deux entrepreneurs associés pour l'exécution des travaux et l'étude urbanistique. En banlieue Sud, son entreprise OGER Liban, associée à une institution appelée le Comité de développement de la banlieue Sud, créée par le gouvernement, réalisa deux études qui proposèrent des plans de réaménagement tentant de résoudre la question de l'habitat illégal tout en favorisant la relance économique de la zone.

Parcours comparés

Cette connivence trois fois constatée entre gouvernants et entrepreneur s'éclaire par la mise en parallèle de leur parcours. Amine Gemayel, maronite, était une figure de la droite chrétienne et du parti des Phalanges libanaises dont son père était le leader. Son jeune frère Bachir Gemayel, à la tête de la milice de ce parti, les Forces libanaises, s'était progressivement imposé comme le chef du camp chrétien, avant d'être élu Président de la République dans la foulée de l'invasion du Liban par les Israéliens en 1982 et avec leur soutien.

Le 5 avril 1983, Amine Gemayel (costume noir) visite la banlieue Sud de Beyrouth accompagné de militaires et de certains ministres, dont Bahaeddine Bsat, ministre du Logement (premier plan, lunettes), Adnan Mroueh, ministre des Affaires sociales (costume clair) et Pierre el-Khoury (au second plan derrière Mroueh), ministre des Travaux publics (chargé de l'urbanisme).

Mais quelques semaines après, il fut assassiné et c'est Amine qui accéda à la présidence. Ne bénéficiant pas du même charisme, il avait la réputation d'être moins extrémiste et aussi plus affairiste, ce dont témoigna la

multiplication d'affaires politico-financières l'impliquant durant les années suivantes[8]. Surtout, il se heurta très vite à l'opposition du vrai pouvoir au sein du camp chrétien, la milice des Forces libanaises, qui ne reconnaissait pas en lui son chef. Pour pallier cet isolement, le Président, avec l'appui des puissances occidentales déployées dans une Force multinationale à Beyrouth, chercha à se donner une image moderne de planificateur veillant au redressement économique du Liban, en tentant de se hisser au dessus des partis et en courtisant les notables modérés sunnites.

Rafiq Hariri, issu d'une modeste famille sunnite de Sayda, une petite ville du Liban Sud, comptable de formation, s'expatria en Arabie Saoudite et y bâtit sa fortune en fondant une entreprise de travaux publics réputée pour son efficacité et pour le fait de tenir coûte que coûte les délais impartis. Cela lui valut la reconnaissance de la famille royale et la nationalité saoudienne. Il racheta alors une entreprise française de travaux publics, OGER Liban. Dès la fin des années soixante-dix, il se mit au service de la paix dans son pays, comme dans sa ville de Sayda dont il devint vite un nouveau notable par ses dons et ses projets. En aidant les Jésuites du Liban à fonder une université près de cette ville, il apparut au-dessus des divisions confessionnelles. Enfin, grâce sa fondation, il put aider un grand nombre de jeunes Libanais à poursuivre des études universitaires. Sa réussite économique et ses actions de mécénat lui valurent une grande popularité[9].

Affiche de la campagne électorale des législatives de septembre 2000 : Rafiq Hariri posant au centre-ville devant la rue Maarad réhabilitée (architecture orientalisante datant du mandat français). En 1983, son entreprise OGER Liban avait déjà entrepris une première réhabilitation de ce secteur, interrompue par la guerre (ici une affiche 4x3 m reproduite par un particulier pour remercier Hariri d'un service rendu).

Malgré des parcours et des convictions très différentes, la reconstruction de 1982-83 constitua donc pour Amine Gemayel et Rafiq Hariri, ces nouveaux venus sur la scène politique libanaise, un terrain d'entente où leurs ambitions proclamées de promouvoir la paix par la reconstruction, la technocratie et les affaires pouvaient se donner libre cours. L'urbanisme de paix servait leurs desseins, d'où son importance. Mais leurs ambitions doivent à leur tour être considérés dans le contexte de la guerre, de ses opportunités et de ses contraintes. Les exemples des projets pour le littoral Nord et la banlieue Sud, en contrepoint de celui du centre-ville évoqué ci-dessus, fournissent la matière à cet examen.

Les remblais du littoral Nord, guerre et spéculation foncière

Le premier cas illustre surtout l'instrumentalisation de l'État dans cette période, son incapacité à assumer la défense d'intérêts publics et les bénéfices privés qui pouvaient en être tirés[10]. Dès 1979-1980, Amine Gemayel, alors député, promouvait, inspiré dit-on par l'exemple d'un remblai dans la baie de Rio, le comblement d'une partie de la côte bordant la banlieue Nord-Est de Beyrouth. District industriel, mal urbanisé, pollué, cette zone tournait le dos au littoral. Depuis le déclenchement de la guerre, elle connaissait toutefois une explosion démographique et immobilière qui traduisait sa fonction nouvelle de refuge, la ville-centre étant soumise à une forte insécurité et de nombreux chrétiens quittant, de gré ou de force, les régions mixtes. La régularisation du littoral apparaissait comme le moyen de valoriser la région en la dotant d'une façade touristique et balnéaire et en résolvant les problèmes de circulation et d'environnement par une infrastructure adéquate.

Si une première étude avait bien été conduite sous l'égide de la direction générale de l'Urbanisme en 1981, elle n'avait toutefois pas reçu d'approbation

8. Élizabeth Picard (1996), « Liban, la matrice historique », in François Jean et Rufin Jean-Claude (dir.), *Économies des guerres civiles*, Paris, Hachette (Pluriel), p. 62-103.

9. Parmi différents travaux universitaires, enquêtes journalistiques et témoignages qui s'arrêtent sur Rafiq Hariri, voir : René Nabaa (1998), *Rafic Hariri, un homme d'affaires Premier ministre*, Paris, L'Harmattan ; Emmanuel Bonne (1995), *Rafiq Hariri à Sayda. Vie publique, clientèle et patronage*, Aix-en-Provence/Beyrouth, Les Cahiers de l'IREMAM-CERMOC ; Henri Eddé (1997), *Le Liban d'où je viens*, Paris, Buchet-Chastel.

10. Sur ce point, voir Éric Verdeil (2001), « Entre guerre et reconstruction, remblais et empiétements littoraux à Beyrouth », *Le Littoral, Mélanges en l'honneur de Fernand Verger*, Paris, Éd. Rue d'Ulm, 2001, p. 321-337.

officielle. Mais en 1983, A. Gemayel étant devenu président, le Conseil de la reconstruction et du développement, une institution chargée de centraliser les projets de reconstruction et étroitement contrôlée par le président, décida du lancement du projet, sans plan officiel. Une même entreprise serait chargée de l'étudier et de mener en même temps les travaux, selon une procédure dérogatoire au droit ordinaire. Le financement reposait sur une formule originale, l'entreprise chargée des travaux de remblais et d'équipement étant rémunérée par l'appropriation d'une part des terrains, dont la vente, dans ce contexte d'explosion démographique, promettait d'être très rentable. L'entreprise retenue fut, en 1983, une *joint-venture* associant Joseph Khoury et Rafiq Hariri. Khoury, entrepreneur connu de travaux maritimes, était réputé proche de Amine Gemayel. Un tel projet, reposant sur une spéculation foncière apparemment prometteuse, récompensait, en tout cas pour Hariri, son soutien matériel à Gemayel dans le projet du centre-ville et plus largement, son soutien politique au camp du président. Réintroduire cette dimension intéressée des reconstructions complète une imagerie valorisant plus souvent « le sang et les larmes » et l'unité nationale, ce que suggérait déjà Jean-Pierre Frey :

> « À l'ombre des projets mobilisateurs de la reconstruction de l'unité nationale et dans les interstices des procédures officielles se sont honteusement glissées des pratiques calculées de spoliations, de vengeances, d'expropriations intéressées, de transactions douteuses, de spéculations diverses […] »[11].

Mais la suite des événements, si elle confirme la tournure affairiste du projet, valorise aussi une interprétation complémentaire où se lit, plus directement encore, la trace de la violence des temps de guerre. Dès 1984, la reprise des combats conduisit R. Hariri à se désengager de l'opération qui avait à peine commencé. Le contrat fut renégocié avec l'autre entrepreneur en lui octroyant désormais une rémunération exorbitante d'environ 80 % des terrains remblayés pour ne réaliser que la partie du projet considérée comme la plus rentable. Si, d'un côté, la dégradation du contexte politique se traduisait par un affaiblissement de l'autorité de l'État et le dépècement de ses avoirs, il redonnait par ailleurs crédit à l'hypothèse d'une division durable de l'agglomération, considérée avec sérieux par l'étude préparatoire d'urbanisme dès 1981 :

> « […] Il est à craindre également que des habitants d'autres régions libanaises soient tentés pendant une certaine période d'y trouver [dans la région du littoral nord] une installation à caractère communautaire homogène. Les événements ont enfin contribué à un éclatement des structures urbaines et à une certaine décentralisation des activités économiques et commerciales qui sera d'autant plus irréversible que le temps passe et que les habitudes sont prises. Tourisme et loisirs ne pourront probablement revenir intégralement à leurs anciennes implantations et avec les années, les besoins se seront notablement accrus. »[12]

Plan de reconstruction du centre-ville remanié en 1993. On remarque l'extension des remblais avec la création d'un parc public et de deux marinas.

C'est dire que l'urbanisme, en ces temps de guerre, ne se fondait pas seulement sur l'espoir de bénéfices douteux, mais était partie prenante d'une spéculation sur les bouleversements sociaux résultant de la guerre, au premier rang desquels la division de l'agglomération selon des lignes confessionnelles.

La banlieue Sud, urbanisme et guerre confessionnelle

La mise en œuvre de nouvelles politiques d'urbanisme au Liban serait liée à un moment de forte inscription territoriale des groupes sociaux. Le cas de la banlieue Sud-Ouest offre l'opportunité de tester cette hypothèse. Cette zone en gradin au dessus de la mer est située dans le prolongement de la ville de Beyrouth dont elle fut longtemps l'espace privilégié de résidence et de

11. Jean-Pierre Frey (1994), « La ville seconde », in *Villes reconstruites, du dessin au destin*, vol. 2, Paris, L'Harmattan.

12. République libanaise, direction générale de l'Urbanisme (1981), *Aménagement du littoral nord. Plan directeur*, rapport, rédigé par Dar al Handasah Shair and Partners.

loisirs chic. Mais, à la faveur d'incertitudes concernant l'identité des propriétaires fonciers et des lacunes de l'autorité politique en temps de guerre, une grande partie du secteur fut occupée par des squatters, majoritairement de confession chi'ite, réfugiés chassés d'autres régions du pays par la guerre ou expulsés de leurs quartiers situés à Beyrouth-Est par les forces chrétiennes. En 1983, la population y était estimée à 100 000 personnes, vivant dans une grande précarité, dans l'« anarchie » disait-on alors, occupant illégalement des terrains et y construisant, sans observer les réglementations, des logements mal ou pas raccordés aux infrastructures[13]. Cette zone était alors politiquement assujettie à la milice chi'ite Amal, dont le pouvoir était seulement contesté par le Hezbollah, un parti islamique soutenu par l'Iran.

Promeneurs du dimanche dans le centre reconstruit.

De nouveau liés, Amine Gemayel et Rafiq Hariri poursuivaient des objectifs propres mais reposant sur une vision convergente du danger que représentait ce secteur. Pour le premier, qui tentait d'asseoir son pouvoir dans le Grand Beyrouth, la banlieue Sud, jusqu'en 1982 dominée par les Palestiniens désormais hors d'état de nuire, se retrouvait sous la férule d'un autre adversaire. Dans ce « ghetto de l'opposition », Amal constituait désormais la principale force hostile à la domination chrétienne sur les institutions politiques, que les suites de l'invasion israélienne avait rendue plus arrogante que jamais. Après une brève idylle, qui avait vu le président acclamé pour ses projets de reconstruction et d'unification du pays, il apparut clairement que ce dernier cherchait à contrôler militairement la banlieue Sud.

Un long engrenage de mesures vexatoires et sectaires, de destructions de logements illégaux et de heurts divers déboucha sur une série d'affrontements, dont le 6 février 1984 marqua le sommet, lorsqu'une fraction à majorité chi'ite de l'armée fit sécession pour rejoindre l'opposition, aux termes de violents combats. Cette date est considérée comme un tournant, un point de non-retour dans la logique de guerre. L'hostilité entre le président et les autres factions s'alimentait certes d'autres dissensions, internes et externes, à propos des relations avec la Syrie et Israël. Mais la politique conduite en banlieue Sud était une dimension importante de l'exaspération des tensions. Or le projet militaire était l'envers de l'ambition urbanistique. Il visait à chasser les habitants chi'ites en détruisant leurs logements illégaux, à en quadriller le territoire par des infrastructures. Reconstruction manquée une nouvelle fois ; mais la reconstruction projetée était en partie elle-même à la fois une arme et un facteur de guerre.

La place tenue par Hariri dans cet épisode est plus modeste, mais elle n'est pas moins tributaire de cette vision confessionnelle de l'espace urbain en guerre. OGER Liban fut associé à la définition de cette politique urbaine, en particulier pour penser l'aménagement futur de la zone. L'un des enjeux était le problème de l'habitat social. Les études débouchèrent sur deux propositions successives assez similaires dans leur principe. Il s'agissait de libérer le versant faisant face à la mer et les zones de pinède et de verdure pour y aménager des quartiers chic, renouant avec la vocation ancienne de la zone. Dans les creux du projet et les marges du bilan financier se glissaient des quartiers à vocation sociale, loin de la mer : appétits fonciers, de nouveau. Dans la deuxième version, fin 1984, c'est même un immense quartier nouveau, localisé dans la plaine de Choueifate, qui avait été évoqué[14]. Dans les commentaires de l'époque, ces propositions apparaissaient explicitement confessionnelles. Ces quartiers d'habitation sociale étaient destinés au relogement de familles chi'ites expulsées de quartiers autrement stratégiques : la route du sud, le long du littoral, reliant Beyrouth-Ouest à Sayda, lien vital entre deux zones à prédominance sunnite ; et le centre-ville, et plus généralement la ville-centre, que le magnat aurait voulu « rendre » à la population sunnite. L'opposition entre chi'ites et sunnites n'a évidemment pas qu'un contenu purement religieux. Elle prend naissance dans une double variation démographique : à l'échelle du Liban, la communauté chi'ite était nettement devenue la plus importante du pays, dépassant donc les sunnites. Or, cette croissance démographique allait de pair avec une migration vers les villes littorales, et notamment Bey-

13. République libanaise, ministère des Travaux publics et des transports, Direction générale de l'urbanisme, mission franco-libanaise pour le schéma d'aménagement de Beyrouth et sa banlieue (1983), *Banlieue Sud de Beyrouth. Mission exploratoire, 1. Analyse du contexte* (Patrick Lefort, Jacques Masboungi).

14. OGER Liban (1983), *Beyrouth banlieue Sud, esquisse d'aménagement urbain*, Beyrouth. Sur le second projet, voir Fouad Awada, *op. cit.*, p. 196.

routh, traditionnellement dominées par les sunnites (et les chrétiens orthodoxes).

Ces deux exemples lient de façon presque caricaturale les dimensions militaire et confessionnelle et donnent de la guerre du Liban l'image abusive d'un combat entre des acteurs collectifs réduits à leur identité religieuse. Cela élude le fait que Gemayel autant que Hariri étaient d'une certaine manière des acteurs secondaires, voire marginaux, sur la scène politique. Le premier était en butte à la contestation, dans le « camp » chrétien, des Forces libanaises. On pourrait sans doute lire sa politique militaire et urbanistique anti-chi'ite comme une tentative de conquérir aux yeux de son propre camp une légitimité politique en mobilisant contre l'« ennemi » confessionnel, dans le cadre d'une lutte en fait interne. De même, Rafiq Hariri, nouveau notable sunnite construisant son leadership à Sayda, tenterait de se poser à Beyrouth en « patron » de la communauté sunnite, dans une opposition au patriarcat traditionnel. Dans un cas comme dans l'autre, l'urbanisme était une ressource nouvelle et extérieure au jeu politique habituel, que ces leaders en quête de légitimité utilisaient pour forcer leur destin.

Destins croisés d'ailleurs : la carrière politique de Gemayel fut bientôt brisée, tant par l'échec de ses initiatives politiques extérieures, à travers la recherche d'une paix séparée avec Israël, qu'intérieures, à travers les tentatives de restauration de l'ordre à Beyrouth et de mise en œuvre de la reconstruction. À la fin de son mandat, il fut contraint à un exil en France qui dura plus de dix ans. À l'inverse, Hariri vit son ascension bientôt couronnée, malgré l'insuccès de ses tentatives urbanistiques à Beyrouth, et grâce à d'autres succès, notamment sur la scène extérieure, en tant que réconciliateur des milices lors des accords de Taef de 1989, amendant la constitution libanaise et ouvrant la voie à la pacification de 1990.

La spécificité urbaine de la guerre du Liban et la présence permanente de réfugiés sur son territoire obligent, davantage peut-être que dans d'autres reconstructions, à envisager les enjeux urbanistiques d'une manière qui n'est pas seulement technique ni même idéologique, mais qui s'attache à l'expression des stratégies politiques et des intérêts sociaux. Berlin, Sarajevo, Jérusalem conduisent aussi à lire l'urbanisme comme une ressource politique qui prend place sur la scène guerrière autant que dans des logiques de paix. Et si dans ces cas la dimension idéologique, ethnique ou confessionnelle s'impose sans doute, en d'autres lieux ou d'autres moments, c'est dans l'articulation à des logiques sociales et politiques moins spectaculaires que le lien entre la guerre et l'urbanisme pourra être recherché. L'urbanisme de l'exceptionnel se trouverait alors réduit à l'ordinaire de l'urbanisme : utopie et symbolique nationale sans doute, mais aussi spéculation foncière, luttes sociales, querelles politiciennes.

Éric Verdeil

Éric Verdeil *est géographe, chercheur au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC) et responsable du programme Observatoire de recherche sur Beyrouth et la reconstruction (ORBR). Il termine la rédaction de sa thèse de doctorat sur : « Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction ».*
<cermoco@lb.refer.org>